

De : "Agence régionale de santé" <no-reply@ars-sante.info>

Date : 27/10/2020 08:09

Objet : [URGENT] TousAntiCovid - Recensement Obligatoire des contacts



Agir pour la santé de tous

Limitation de la diffusion de l'épidémie de COVID-19

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, afin de prévenir la diffusion de la maladie COVID-19,

Nous avons l'obligation légale de recenser vos contacts proches dans votre environnement de travail,

pour vous protéger et protéger les autres, et ainsi limiter la diffusion de l'épidémie.

Merci de renseigner immédiatement ces informations, pour la sécurité de tous sur le site suivant :

<https://formulaire.ars-sante.info>

Tout manquement sera sanctionné.

Protégez-vous, protégez les autres !

Suivez-nous
sur Twitter



Abonnez-vous
à la chaîne vidéo
de l'ARS Grand Est



Abonnez-vous
à Parcours Santé

